

Villages de chez nous : deux concours de patois à Bagnes

Autor(en): **M.C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **3 (1975)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

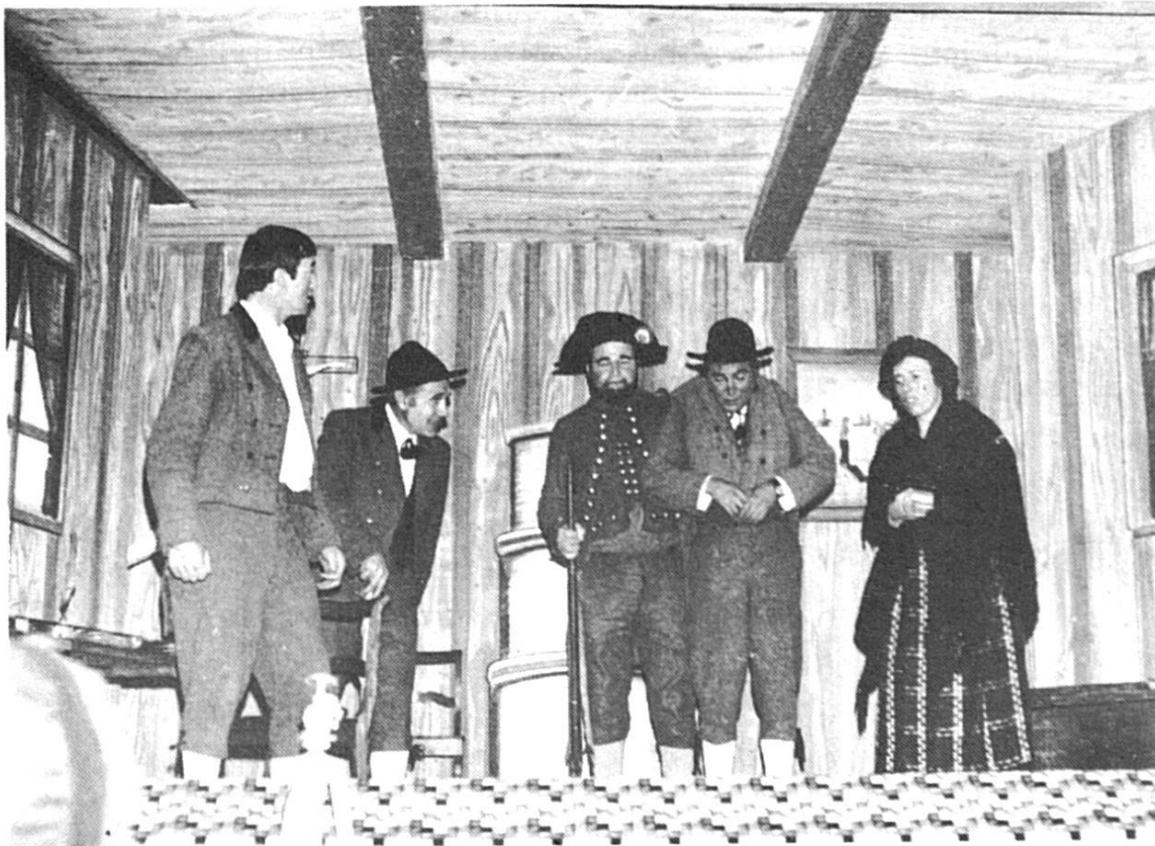
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



DEUX CONCOURS DE PATOIS A BAGNES

Depuis environ 20 ans, paraît à Lourtier un journal de Carnaval fort prisé : *La Dzapate*. Plus heureux que ses confrères toujours en mal de trésorerie, il a fait de bonnes affaires et, ce qui est mieux encore, il a su affecter ses surplus à des oeuvres d'intérêt général. En 1973, prédestiné peut-être par son nom, ce journal décida d'attribuer le montant disponible à une oeuvre d'une nécessité brûlante : le soutien du patois, qui, à Bagnes comme ailleurs, est bien en danger.

C'est ainsi qu'avec l'appui des sociétés locales intéressées, *No z'âtro bon bagna*, société floklorique, et *Iz ameïn du patoué*, groupe des patoisants, un concours de patois - productions écrites et orales, enregistrements - fut lancé au cours de l'été 1973. Pouvaient y participer les patoisans des communes de Ba-



gues, Sembrancher et Vollèges. De leur côté, les sociétés, pour lesquelles ce fut l'occasion d'une fusion bénéfique, prirent la charge d'organiser une soirée au cours de laquelle auraient lieu la proclamation des résultats et la distribution des prix.

Le 26 janvier 1974, une salle comble et enthousiaste, mise en train par les danses endiablées de *No z'âtro bon bagna* applaudissait la pièce qu'il n'est plus besoin de présenter : La Cabale des femmes, jouée par le groupe de Vissoie. Le groupe de Bagnes pour sa part avait mis sur pied une transposition en patois bagnard de la *Farce du cuvier* adaptée en son parler par le Père Zacharie Balet. On donna ensuite lecture du palmarès du concours et on distribua les prix pour les productions rentrées, soit : 3 récits, une petite comédie, 3 enregistrements sur cassettes, une chanson avec musique originale.

Les spectateurs eurent ensuite le plaisir d'entendre la chanson - une complainte - accompagnée au piano par l'auteur de la musique et d'apprécier la petite comédie.

Le succès du concours et de la soirée incita les organisateurs à récidiver cette année : deuxième concours et soirée fixée au 1er mars 1975. On portait cette fois-ci en tête d'affiche une adaptation du *Médecin malgré lui* de Molière - *E. Mèdèchlein inprontô* - par le chanoine M. Michellod. Cette pièce, remarquablement rendue, reçut, à côté du prix de composition, un prix de mise en scène. Étaient également récompensés : 2 récits, un poème, une chanson sur un air populaire et une petite satire en vers. Chacun des lauréats présenta ensuite son oeuvre au public et fut chaleureusement applaudi.

Au cours de cette soirée, les patoisans annonçaient encore au public leur future préoccupation : la récolte de tous les noms de lieux de la vallée, pour laquelle ils auront besoin de la collaboration de chacun.

Mentionnons encore que le *Mèdèchlein inprontô* fut ensuite représenté avec grand succès dans plusieurs localités du Valais et qu'il fut même demandé à La Thuile, dans la vallée d'Aoste !

M.C.

M. Courvoisier



Entre deux maux !

— *On m'a dit que tu vas épouser Mlle Cœursèk. Elle a de la fortune c'est vrai, mais elle est terriblement exigeante. Il faudra te passer de fumer, si tu te maries.*

— *Oh ! je sais tout ça, mais si je ne l'épouse pas, je devrai me passer de manger, et c'est pire !*

Le plus coupable ?

Un paroissien qui s'était endormi pendant le service divin essuie, à la sortie, une semonce du prédicateur. Il ne se trouble pas.

— *Lequel de nous deux est le plus coupable, monsieur le pasteur ? Est-ce celui qui dort ou celui qui endort ?*